



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER RÉGIONAL :
« LES MARCHÉS OBLIGATAIRES
ET LES EMISSIONS DES TITRES PUBLICS »

Libreville (République Gabonaise), 18 et 19 février 2008

**SYNTHÈSE GÉNÉRALE
ET
RECOMMANDATIONS**

Le deuxième atelier régional sur « les Marchés obligataires et le Emissions de Titres publics» organisé les 18 et 19 février 2008 par la COSUMAF sous le patronage du Gouvernement de la République gabonaise, vise à la dynamisation des marchés obligataires dans la zone CEMAC. Plus spécifiquement, cet atelier permet de :

- sensibiliser les acteurs économiques de la sous région sur les notions relatives aux emprunts obligataires et émissions des titres publics et les opportunités que ces outils offrent pour le financement des structures ;
- permettre aux administrations des Etats de comprendre et de maîtriser les techniques de montage des emprunts obligataires ;
- permettre une meilleure maîtrise de la gestion des titres publics émis par les Trésors publics nationaux ;
- identifier les principaux obstacles au développement des marchés obligataires ;
- identifier les implications du passage du mode de financement monétaire au financement par le marché ;
- Elaborer une feuille de route relative aux diligences à accomplir pour le développement dynamique et harmonieux des marchés obligataires en zone CEMAC.

Ces deux jours de concertation et d'échange ont permis aux participants d'aborder, sous forme de panels, les thèmes suivants qui constituent l'ossature de la problématique relative à l'émission des titres publics :

- 1- La soutenabilité de la dette publique, enjeux du financement des Etats par le marché financier.**
- 2- Quel cadre de référence de la politique d'endettement public et de la gestion de la dette publique dans les Etats de la CEMAC**
- 3- Pourquoi et comment développer le marché obligataire.**
- 4- Les expériences et perspectives de développement d'autres marchés obligataires**

- 5- Projet d'émission des titres publics à souscription libre**
- 6- Montage d'emprunt obligataire, les exemples du Gabon et de la Côte-d'Ivoire**
- 7- Titrisation et dynamique des marchés financiers**
- 8- Emission des bons de trésor et rôle des SVT**

Des différents exposés et discussions, il ressort les principales recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ENDETTEMENT DES ETATS

- 1- Moderniser la gestion de la dette des Etats en tenant compte du cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique de la zone CEMAC
- 2- Réaffirmer la nécessité pour les Etats d'élaborer des stratégies pertinentes d'endettement et de s'approprier les meilleures pratiques de la gestion de la dette
- 3- Elargir l'activité des SVT à d'autres intermédiaires financiers sur le marché secondaire
- 4- Prévoir les conditions d'optimisation de l'intervention des banques au développement du marché
- 5- Limiter la durée de transition caractérisée par la coexistence des deux modes de refinancement (recours au marché financier et maintien des avances de la Banque Centrale)

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CADRE REGLEMENTAIRE

- 6- Mettre en place des mesures d'incitations fiscales comme levier d'action au développement du marché des titres
- 7- Permettre le renforcement du marché monétaire qui préfigure le développement du marché obligataire

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

- 8- Favoriser l'essor des produits de placement collectif (OPCVM)
- 9- Envisager l'ouverture des actifs aux produits étrangers
- 10- Prendre en compte la titrisation dans les mécanismes de gestion de la dette publique et privée et dans la dynamisation du marché financier
- 11- Promouvoir la mise en place d'un dispositif permettant l'obtention d'une courbe de taux ascendant, compatible avec la rémunération du risque

RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ

- 12- Favoriser les initiatives visant à rapprocher les deux bourses de la CEMAC (DSX et BVMAC) et rechercher les économies d'échelle
- 13- Promouvoir le processus de notation des émetteurs
- 14- Créer les conditions d'un fonctionnement effectif et pertinent du marché secondaire
- 15- Articuler les rôles et assurer la concertation des principaux acteurs (BEAC, COSUMAF, Pole dette, BVMAC ...) de la réforme relative à l'émission des titres publics dans la CEMAC et dans les perspectives de développement du marché financier
- 16- Affirmer la dimension régionale du marché financier de l'Afrique Centrale dans la stratégie de communication déployée par les émetteurs
- 17- Consolider le rôle et la place des institutionnels dans la dynamique du marché
- 18- S'orienter vers la conservation de tous les titres (monétaires et financiers) au sein d'un depositaire central et régional unique.